



Convocation pour audition par la police

Par **aicha06300**, le **03/02/2008 à 17:19**

Bonjour, j'ai reçu une convocation pour une audition pour mon fils majeur et moi nous ne comprenons pas car nous n'avons rien à nous reprocher. Merci pour votre réponse et cordialement

Par **Jurigaby**, le **03/02/2008 à 17:27**

Bonjour..nrnVous pouvez très bien être convoqué pour un témoignage ou une chose dans le genre..nrnN'ayez pas peur, si c'était grave, la police serait venu chercher votre fils.